

2J2P Immo
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 14 Rue Beaulieu
42300 ROANNE

Les soussignés :

Monsieur Philippe ECARD

demeurant à ROANNE (42300), 2 bis Allée Gisèle Halimi

Monsieur Jean-François Régis REURE

demeurant à LENTIGNY (42155), 171 Chemin des Pothiers

Monsieur Pierre-Yves GOUDARD

demeurant à MAGNEUX-HAUTE-RIVE (42600), 8 Allée des Chanterelles

et

La Société SARL J-M BOSIO

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 54 000 €,
Ayant son siège à RIORGES (42153), 2651 Rue Maréchal Foch,
Immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de ROANNE sous le numéro 790 219 307,
Représentée aux présentes par Monsieur Jean-Michel BOSIO, gérant.

Agissant en qualité de seuls associés de la Société « **2J2P Immo** », société civile immobilière au capital de 1 000 €, dont le siège social est à ROANNE (42300), 14 Rue Beaulieu, et dont les statuts ont été établis par acte signer électroniquement en date du .07/01/2026

Décident de nommer :

Monsieur Philippe ECARD,

Demeurant à ROANNE (42300), 2 bis Allée Gisèle Halimi,

Né le 20 juin 1973 à LE COTEAU (Loire),

De nationalité française,

Monsieur Jean-François Régis REURE,

Demeurant à LENTIGNY (42155), 171 Chemin des Pothiers,

Né le 16 juin 1969 à ROANNE (Loire),

De nationalité française,

Monsieur Pierre-Yves GOUDARD,

Demeurant à MAGNEUX-HAUTE-RIVE (42600), 8 Allée des Chanterelles,

Né le 4 janvier 1975 à MONTBRISON (Loire),

De nationalité française,

Et

Monsieur Jean-Michel BOSIO,

Demeurant à RIORGES (42153), 2651 Rue Maréchal Foch,

Né le 3 novembre 1972 à LE COTEAU (Loire),

De nationalité française,

En qualité de co-gérants de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Philippe ECARD, Monsieur Jean-François Régis REURE, Monsieur Pierre-Yves GOUDARD et Monsieur Jean-Michel BOSIO disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, il est convenu que les co-gérants ne peuvent sans y avoir été autorisés au préalable par une décision ordinaire des associés :

- contracter tout investissement d'un montant supérieur à 5 000 €,
- contracter tout emprunt pour le compte de la Société d'un montant supérieur à 5 000 €.

Monsieur Philippe ECARD, Monsieur Jean-François Régis REURE, Monsieur Pierre-Yves GOUDARD et Monsieur Jean-Michel BOSIO acceptent les fonctions de co-gérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer leur mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Monsieur Philippe ECARD

Le .07/01/2026.....

DocuSigned by:

B041E81C97174CC...

Monsieur Jean-François Régis REURE

Le .07/01/2026.....

Signé par :

EFA3B5569D4146A...

Monsieur Pierre-Yves GOUDARD


Le .07/01/2026.....

Signé par :

5F16E43B3B6F4B1...

La Société SARL J-M BOSIO
Représentée par Monsieur Jean-Michel BOSIO

Le .07/01/2026

Signé par :

FCCF795EF9B1433...

Monsieur Philippe ECARD

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant »

Le .07/01/2026.....

DocuSigned by:


B041E81C97174CC...

""Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant"

Monsieur Jean-François Régis REURE

« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant »

Le .07/01/2026.....

Signé par :

EFA3B5569D4146A...

""Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant"

Monsieur Pierre-Yves GOUDARD

« *Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant* »

Le ..07/01/2026.....

Signé par :


5F16E43B3B6F4B1...

"Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant"

Monsieur Jean-Michel BOSIO

« *Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant* »

Le ..07/01/2026.....

Signé par :

FCCF795EF9B1433...

"Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant"